

# Communication COVID-19



**DESTINATAIRES : À tous les médecins, gestionnaires et employés du  
CISSS de Chaudière-Appalaches**

**DATE : Le 8 mai 2020**

**OBJET : Réintégration graduelle des proches aidants en CHSLD**

---

Nous tenons à vous informer qu'à partir du 11 mai prochain, nous mettrons en place les mesures nécessaires afin que les personnes aidantes significatives de nos résidents puissent, à nouveau, venir prendre soin de leur proche dans les CHSLD. Nous reconnaissons l'importance du rôle des proches aidants en CHSLD et des étapes incontournables seront nécessaire afin qu'ils puissent intégrer graduellement les milieux de vie de façon sécuritaire et dans le respect des consignes ministérielles.

Les proches aidants qui pourront revenir dans le CHSLD sont ceux qui apportaient déjà, avant la pandémie, une aide et un soutien sur une base régulière soit à tous les jours ou plusieurs fois par semaine.

De plus, ces proches aidants devront répondre à plusieurs critères. Pour en savoir davantage sur les critères, veuillez consulter cette [actualité](#).

Merci de votre collaboration.

*Contenu et diffusion approuvés par : Patrick Simard*